



LES EMPOISONNEURS AU CHLORDÉCONE DOIVENT PAYER !

MOBILISATION DEVANT LA PRÉFECTURE LE JEUDI 29 FÉVRIER 2024 A 08H00

Le jeudi 29 février 2024, les députés vont débattre d'une proposition de loi portée par Élie CALIFER sur l'empoisonnement au chlordécone pour, d'une part, **faire reconnaître la responsabilité de l'État** et, d'autre part, **indemniser toutes les victimes**.

Nous, les Ouvriers Agricoles de la banane, et aussi toute la population laborieuse, devons profiter de cette journée pour créer un rapport de force en manifestant notre mécontentement contre les mensonges du pouvoir colonial, contre la complicité de certains scientifiques avec les gros planteurs de banane de Guadeloupe et de Martinique et surtout contre leur mépris.

Il est hors de question pour nous de revenir sur l'historique de ce crime qui a été largement passé au peigne fin par tous les médias et aussi par les auteurs, les complices et les receleurs.

Nous avons tout connu :

- Mission d'information parlementaire en 2004 ;
- Mission d'enquête parlementaire en 2019 ;
- Actes de grand banditisme avec la disparition avérée des documents d'archive placés pourtant sous scellés ;
- Juges privés de 8 années d'archives alors que depuis 1981 il y a eu des alertes sur la dangerosité de cette molécule ;
- Larmes de crocodile versées par certains hypocrites qui ont tout fait pour tenter d'empêcher la manifestation de la vérité ;

Nous constatons que ce poison est vecteur d'ascension sociale pour certains. A moins que ce ne soit un homonyme, il s'avère que l'actuelle directrice du projet chargée de la coordination du plan chlordécone 4 avait été auditionnée par les membres de la mission d'information parlementaire de 2004. A l'époque, elle était chargée de mission de la direction de l'eau au ministère de l'Écologie et du développement durable. **Comme quoi !**

Nous dénonçons aussi le double langage de Emmanuel Macron en septembre 2018 :

«...La pollution au chlordécone est un scandale environnemental. Ce fut le fruit d'un aveuglement collectif. L'État doit prendre sa part de responsabilité. Nous avancerons sur la reconnaissance de maladies professionnelles liées à l'exposition de la chlordécone pour les travailleurs des bananeraies...».

A coup sûr, la décision d'utiliser ce poison a été prise de manière consciente mais pas par nous.

Nous n'avons jamais cautionné l'épandage de tous ces poisons.

Depuis le début des années 70 et durant des décennies, nous n'avons cessé de nous y opposer en appelant à la grève. En réponse, c'est la répression avec son lot de licenciements et de morts à l'instar de la tuerie du 14 février 1974 à Chalvet en Martinique. Nos archives sont là pour le prouver. **Plus de 50 ans de lutte ! La démonstration est faite que nous n'avons jamais fait partie de cet aveuglement collectif.**

Plus de 50 ans de lutte pour enfin que les autorités admettent l'existence de maladies professionnelles qui sont en lien direct avec l'exposition de ce poison ! Mieux vaut tard que jamais !

Nous demandons à Macron de faire preuve de transparence. Que ses services nous communiquent la liste des ouvriers concernés.

Nous ne sommes pas responsables de la contamination de l'eau, de la mer, de la terre !

Aussi, au nom de tous les ouvriers agricoles de la banane, nos frères et sœurs de combat qui sont morts, ou qui traînent de très graves maladies, nous appelons à un rassemblement pour :

DÉNONCER cet empoisonnement d'État !

RECONNAÎTRE systématiquement le caractère des maladies professionnelles !

EXIGER la décontamination du sol !

EXIGER l'indemnisation sans condition des ouvriers agricoles et de toutes les victimes ainsi que leurs ayants-droits !

TOUS DEVANT LA PRÉFECTURE DE BASSE-TERRE

LE JEUDI 29 FÉVRIER 2024 A 08H00

CGTG BANANE